

Réunion ordinaire publique de la Ville de Belle-Baie
PROCÈS-VERBAL

Date : le 15 avril 2025

Heure : 17 h 30

Présents / présentes : D. Guitard, maire
R. Arseneau, conseiller
A. Bard-Lavigne, conseillère
O. Dilhac, conseiller
C. Doucet, conseiller
G. Frenette, conseiller
M. Larivière, conseillère
A. Noël, conseillère

Absents / Absentes : J. Olivier, maire suppléant

Administrations : P. Fongemie, directeur général
W. St-Laurent, greffière municipale
D. Boudreau, conseillère en ressources humaines et greffière adjointe
M. Courtin, directrice services administratifs et Initiatives corporatives
B. Seymour, conseillère stratégique en communication numérique
R. Peñarroya, analyste technique senior
D. Aubé, directeur de la sécurité publique

1. APPEL À L'ORDRE

Le maire appelle à l'ordre la rencontre. Il prend quelques minutes pour informer l'ensemble des participants que la 43e Exposition régionale, commerciale et industrielle se tiendra cette année les 2, 3 et 4 mai, au centre Réal Boudreau. Il souligne que cet événement est organisé par les pompiers volontaires de Beresford et il invite chaleureusement la population à y participer en grand nombre, soulignant l'importance de cet événement annuel pour la communauté.

2. CONSTATION DU QUORUM

La greffière municipale confirme le quorum.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts déclarés.

4. AFFAIRES NOUVELLES

4.1 Demande de permis d'opération - secteur Nigadoo

La greffière municipale apporte une précision concernant le point 12.7, dans la section des résolutions.

4.2 Nominations à la commission de la Bibliothèque publique Mgr-Robichaud

La greffière municipale apporte une précision concernant le point 12.2, dans la section des résolutions.

5. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par A. Bard-Lavigne, conseillère

Appuyé par A. Noël, conseillère

Que l'ordre du jour soit approuvé comme présenté.

Motion adoptée

6. PRÉSENTATIONS

Aucune présentation.

7. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

7.1 Séance ordinaire publique tenue le 18 mars 2025

Proposé par C. Doucet, conseiller
Appuyé par O. Dilhac, conseiller

Que le procès-verbal de la séance ordinaire publique tenue le 18 mars 2025 soit approuvé comme distribué.

Motion adoptée

7.2 Séance ordinaire publique tenue le 1er avril 2025

Proposé par R. Arseneau, conseiller
Appuyé par G. Frenette, conseiller

Que le procès-verbal de la séance ordinaire publique tenue le 1er avril 2025 soit approuvé comme distribué.

Motion adoptée

8. EXPOSÉS ET SUIVIS DES DOSSIERS - MEMBRES DU CONSEIL

8.1 Conseiller G. Frenette

Le conseiller G. Frenette, informe avoir assisté à plusieurs rencontres au cours de la période. Il mentionne notamment sa participation à des réunions du comité culturel portant sur la politique culturelle, à une rencontre relative au drapeau ainsi qu'à une autre concernant le développement du quai.

Il rapporte également avoir pris part à une session animée par M. Larouche, portant sur les différences culturelles.

Enfin, le conseiller mentionne avoir accompagné l'ensemble des maires de la Gaspésie ainsi que ceux de la région de Campbellton dans une visite des lieux où se tiendront les activités du prochain Congrès mondial.

8.2 Conseillère M. Larivièvre

La conseillère Larivièvre informe le groupe que le Comité des bassins versants de la baie des Chaleurs a tenu une rencontre le 6 mars dernier. Elle mentionne également qu'un projet est en cours en collaboration avec le CCNB Innove, visant à mettre en place un système de collecte de données plus fiables et en temps réel à l'aide de thermographes installés dans les bassins versants et les rivières.

Elle précise que les demandes de subventions ainsi que les demandes d'emploi pour des projets d'été destinés aux étudiants ont été soumises.

La conseillère fait également le point sur les activités des comités suivants : comité des projets capitaux, comité des ressources humaines, ainsi que le comité des dons et subventions.

Enfin, elle indique avoir assisté à deux rencontres de la CSR.

8.3 Conseillère A. Noël

La conseillère Noël énumère les différentes rencontres auxquelles elle a assisté depuis son dernier rapport. Elle mentionne d'abord sa participation à une rencontre du comité du drapeau, lors de laquelle les retouches finales ont été apportées au drapeau qui sera dévoilé ce printemps.

Elle a également pris part à une réunion portant sur le développement du quai, au cours de laquelle un nouveau concept a été présenté.

De plus, elle a assisté à une rencontre du comité socioculturel, où il a été question des spectacles à venir. À cet égard, elle souligne que le groupe Les Gars du Nord présentera un spectacle à Belle-Baie le 15 août prochain.

8.4 Maire suppléant Olivier

Le maire adjoint Olivier était absent.

8.5 Maire Guitard

Le maire fait un survol des différentes rencontres auxquelles il a assisté depuis son dernier rapport.

Il souligne d'abord la signature officielle de la nouvelle convention collective.

Il mentionne avoir participé à une rencontre du comité technique concernant le nouvel arrêté de zonage.

Le maire rapporte également avoir rencontré les ministres Kennedy, Legacy et Lepage, et fait un point sur les discussions tenues à cette occasion. Il profite de l'occasion pour faire le point sur l'annonce récente du gouvernement concernant la péréquation.

Il indique avoir participé à une rencontre avec l'administration portuaire de Pointe-Verte, ainsi qu'à une réunion à Fredericton avec l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB).

Enfin, il informe que le congrès annuel de l'AFMNB se tiendra à Fredericton, à l'hôtel Delta, du 17 au 19 octobre 2025.

Le maire conclut en mentionnant avoir passé une journée avec un journaliste de l'Acadie Nouvelle, précisant qu'un article paraîtra sous peu dans le journal.

9. EXPOSÉS ET SUIVIS DES DOSSIERS – ADMINISTRATIONS

Le directeur général informe le groupe que les gestionnaires se rencontrent une fois par mois afin de discuter de leurs dossiers prioritaires. Ces rencontres permettent une meilleure circulation de l'information entre les différents secteurs. Le directeur général souligne que les échanges lui permettent également de rédiger un rapport administratif plus complet.

Concernant le dossier Courseulles-sur-Mer, il mentionne qu'une demande de financement a été envoyée. Il en profite également pour faire le point sur l'itinéraire prévu du voyage.

Le directeur général présente ensuite une mise à jour concernant plusieurs dossiers en cours, notamment :

- le nouvel arrêté de zonage,
- le plan des mesures d'urgence,
- le service de sécurité incendie,
- le dossier de la SCHL,
- ainsi qu'une comparaison des permis de construction émis cette année par rapport à l'année précédente.

Il mentionne également avoir rencontré les gestionnaires supervisant des employés syndiqués afin de réviser la nouvelle convention collective. Une brève description des travaux en cours au sein du service des ressources humaines est présentée, en lien avec la mise à jour des changements selon la nouvelle convention collective.

Il informe aussi les membres qu'une soirée de reconnaissance pour les bénévoles est en cours de préparation, afin de souligner leur engagement et leur contribution à la communauté.

Enfin, il indique que l'équipe des travaux publics a débuté les travaux de réparation des nids-de-poule sur le territoire.

10. RAPPORT DE CORRESPONDANCE

Le rapport de correspondance fut envoyé par courriel le 10 avril 2025.

11. FINANCES

Aucun item pour ce point.

12. RÉSOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX

12.1 Contrat de location - Les Arts visuels de la Baie

Proposé par G. Frenette, conseiller

Appuyé par A. Noël, conseillère

Que les membres du conseil approuvent le contrat de location entre *Les Arts visuels de la Baie* et la Municipalité de Belle-Baie en ce qui concerne un espace situé au 19, rue du Havre, secteur Petit-Rocher pour l'opération d'un quartier des artistes et que le maire et la greffière municipale soient autorisées à signer tous les documents connexes au nom de la Municipalité.

Motion adoptée

12.2 Nominations - La commission de la Bibliothèque publique Mgr-Robichaud

12.2.1 Julie DesRosiers

Proposé par A. Bard-Lavigne, conseillère
Appuyé par O. Dilhac, conseiller

Que Julie DesRosiers soit nommée à la Commission de la bibliothèque publique MGR Robichaud, pour un premier mandat se terminant au mois d'avril 2028.

Motion adoptée

12.2.2 Maggie Godin

Proposé par A. Bard-Lavigne, conseillère
Appuyé par A. Noël, conseillère

Que Maggie Godin soit nommée à la Commission de la bibliothèque publique Monseigneur Robichaud, pour un premier mandat se terminant au mois d'avril 2028.

Motion adoptée

12.2.3 Regroupement achat d'assurances de dommages

Proposé par C. Doucet, conseiller
Appuyé par G. Frenette, conseiller

CONSIDÉRANT que la municipalité adhère au regroupement en assurances dommage de l'AFMNB;

CONSIDÉRANT que la municipalité reconnaît le rôle de l'AFMNB à titre de mandataire du regroupement en assurance dommage;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite continuer à mandater l'AFMNB à titre de mandataire du regroupement en assurance dommage;

CONSIDÉRANT que l'AFMNB a le mandat d'explorer le marché d'assurance pour la municipalité membre du regroupement en assurance dommage;

CONSIDÉRANT que le regroupement embauche une firme d'experts conseils indépendante des assureurs et des courtiers pour évaluer et effectuer les travaux relatifs à la procédure d'appel d'offres concernant l'acquisition d'un portefeuille d'assurances de dommages et pour assister l'AFMNB dans sa gestion du regroupement pour les municipalités participant à la démarche;

CONSIDÉRANT que l'AFMNB et la firme d'experts conseils indépendante aviseront et agiront comme défenseurs des intérêts de la municipalité durant la durée de l'entente.

IL EST DONC RÉSOLU que les membres du conseil autorisent le maire et la greffière municipale à accepter, pour et au nom de la municipalité, l'entente de regroupement municipal relative de regroupement d'assurance dommage.

Motion adoptée

12.3 Distribution de subventions et de dons discrétionnaires par la Municipalité de Belle-Baie - 2e trimestre

Proposé par C. Doucet, conseiller
Appuyé par M. Larivière, conseillère

Entendu que le comité de dons recommande la distribution de dons, subventions et commandites, pour le deuxième trimestre 2025, comme mentionné ci-dessous :

Dons :

Chambre de commerce – Commandite pour tournoi de golf et pour le gala,	2 200 \$
Société culturelle régionale Nepisiguit	1 500 \$
10 km Chaleur	4 500 \$
La Barque – pour le projet de cuisine communautaire	10 000 \$

Entendu que la Municipalité Belle-Baie souhaite encourager la participation des jeunes à des aventures plein air, un montant de 5 000 \$ est accordé afin d'offrir la chance à 10 adolescents de la municipalité de Belle-Baie à participer à l'un des camps offerts, en 2025, par 4 Directions Coop; et

Entendu qu'une subvention de 6 250 \$ est accordée par année pour une durée de 4 ans au Projet en route II de l'école secondaire Népisiguit afin de contribuer à l'achat d'un autobus parascolaire.

Qu'il soit résolu que les membres du conseil acceptent la liste de dons, subventions et commandites, pour le deuxième trimestre 2025, comme présentée.

Motion adoptée

12.5 La Barque - subvention pour coûts d'opération

Proposé par M. Larivière, conseillère

Appuyé par G. Frenette, conseiller

Attendu que La Barque est une coopérative qui met à la disposition de la communauté des espaces communs axés sur l'éducation, la formation, le mieux-être, l'épanouissement et la pérennité de l'ensemble de la communauté ;

Attendu que les coûts de fonctionnement d'un tel organisme sont essentiels au maintien de ses services et de sa mission sociale ;

Qu'il soit résolu que les membres du conseil municipal de Belle-Baie accordent une subvention de 40 000 \$ à La Barque, afin de soutenir ses coûts de fonctionnement et permettre la poursuite de son engagement au service de la communauté.

Motion adoptée

12.6 Plan quinquennal de dépenses en immobilisations 2024 - 2028 (FDCC)

Proposé par R. Arseneau, conseiller

Appuyé par A. Bard-Lavigne, conseillère

Qu'il soit résolu que le rapport de l'Ingénierie civile de Belle-Baie, recommandant le programme de priorités du plan quinquennal de dépenses en immobilisation 2024-2028 relatif au Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC), soit approuvé tel que distribué.

Motion adoptée

12.7 Permis d'opération - secteur Nigadoo

Proposé par A. Bard-Lavigne, conseillère
Appuyé par C. Doucet, conseiller

Considérant que l'ancienne municipalité de Nigadoo traitait les demandes de permis d'opération au cas par cas, et que leur approbation se faisait par voie de résolution ; et

Considérant qu'une demande de permis d'opération a été reçue pour une cantine mobile dans le secteur de Nigadoo, laquelle vise à offrir différents types de crème glacée, des gaufres et des breuvages froids, pour une période d'opération allant de mai à septembre.

Qu'il soit résolu que les membres du conseil acceptent la demande de permis d'opération, au montant établi par l'ancienne municipalité, soit 250 \$ par mois.

Motion adoptée

12.8 Pouvoir du conseil - Theresa Margaret Jarratt (545, Allée 2, secteur Beresford)

Proposé par C. Doucet, conseiller
Appuyé par A. Bard-Lavigne, conseillère

Attendu que sous la réserve de l'article 5.6 de l'annexe A, de l'arrêté 18-2010 – Arrêté adoptant le plan d'aménagement municipal et de l'article 3(1) de l'arrêté 25-2010 – Arrêté de zonage, de l'ancienne municipalité de Beresford, le conseil municipal a le pouvoir d'autoriser l'édification d'un bâtiment sur une propriété ne donnant pas directement sur une rue désignée; et

Attendu que Theresa Margaret Jarratt a fait une demande auprès de la Commission de services régionaux pour construire une habitation unifamiliale avec accès à partir de la rue Thomas; et

Attendu que cette demande fut révisée et discutée lors de la réunion à huis clos datée le 25 mars 2025, en vertu de la section 68 de la Loi sur la gouvernance locale.

Il est donc résolu que les membres du conseil de la municipalité de Belle-Baie approuvent la demande de Theresa Margaret Jarratt avec les conditions suivantes :

1. La municipalité ne fera aucun entretien, ni de déneigement, de l'accès privé, « Allée 2 » ou encore du droit de passage. Cet entretien sera la responsabilité du propriétaire.
2. La municipalité ramassera seulement les bacs de poubelle et recyclage le long de la route désignée, soit la rue Thomas.
3. Le service d'égout n'est pas disponible dans ce secteur de la municipalité. Cependant, dans la mesure que ce service devenait disponible, le propriétaire serait responsable de payer tous les coûts associés à la connexion.

Motion adoptée

12.9 Proposition de l'arrêté 2025-02 - Arrêté relatif à l'utilisation des feux d'artifice de la Municipalité de Belle-Baie - Deuxième lecture

Proposé par R. Arseneau, conseiller

Appuyé par M. Larivière, conseillère

Que l'arrêté 2025-02 intitulé « Arrêté relatif à l'utilisation des feux d'artifice de la Municipalité de Belle-Baie » soit soumis en deuxième lecture.

Motion adoptée

12.10 Proposition de l'arrêté 2025-02 - Arrêté relatif à l'utilisation des feux d'artifice de la Municipalité de Belle-Baie - Troisième lecture

Proposé par R. Arseneau, conseiller

Appuyé par O. Dilhac, conseiller

Que l'arrêté 2025-02 intitulé « Arrêté relatif à l'utilisation des feux d'artifice de la Municipalité de Belle-Baie » soit soumis en troisième lecture.

Motion adoptée

13 INTERVENTIONS DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

14 AJOURNEMENT

La séance fut levée à 19 h 51.

